



AGENCE FRANÇAISE
DE SÉCURITÉ SANITAIRE
DES ALIMENTS

Afssa – dossier n°2070383
Dossier rattaché n°8300331

Maisons-Alfort, le 6 décembre 2007

LA DIRECTRICE GENERALE

AVIS

**de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments
relatif à la demande d'autorisation de mise sur le marché
de la préparation phytopharmaceutique
GARANCE 45 SC, n° intrant 2070383**

Dans le cadre de la convention-cadre relative au transfert par le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche des demandes antérieures à la date d'entrée en vigueur du décret n° 2006-1177 du 22 septembre 2006, l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) a examiné un dossier, déposé initialement à la Direction Générale de l'Alimentation par AGRODAN ApS, relatif à la demande d'autorisation de mise sur le marché de la préparation GARANCE 45 SC.

Considérant que cette préparation est déclarée identique au produit de référence DEVRINOL FL, dont l'autorisation de mise sur le marché, n°8300331, a été retirée définitivement le 07/04/2006 ;

L'Afssa émet un avis défavorable à la demande d'autorisation de mise sur le marché de la préparation GARANCE 45 SC, présentée par AGRODAN ApS.

Pascale BRIAND